

1. Ayez pitié de moi, Seigneur, selon votre grande miséricorde; et selon la multitude de vos bontés, effacez mon iniquité.
2. Lavez-moi encore plus de mon iniquité, et purifiez-moi de mon péché.
3. Parce que moi aussi, je connais mon iniquité, et mon péché est toujours devant moi.
4. J'ai péché contre vous seul, et j'ai fait le mal devant vous: je fais cet aveu, afin que vous soyez reconnu juste dans vos paroles, et que vous soyez victorieux quand on vous juge.
5. Voilà, en effet, que j'ai été conçu dans des iniquités, et que ma mère m'a conçu dans des péchés.
6. Voilà, en effet, Seigneur, que vous aimez la vérité; que vous m'avez manifesté les choses obscures et cachées de votre sagesse.
7. Vous m'aspergez avec de l'hysope et je serai purifié; vous me laverez, et je deviendrai plus blanc que la neige.
8. Vous me ferez entendre une parole de joie et d'allégresse, et mes os humiliés exulteront.
9. Détournez votre face de mes péchés; et effacez toutes mes iniquités.
10. Créez un cœur pur en moi, ô mon Dieu! et renouvelez un esprit droit dans mes entrailles.
11. Ne me rejetez pas de devant votre face, et ne me retirez pas votre esprit saint de moi.
12. Rendez-moi la joie de votre salut, et par votre esprit souverain fortifiez-moi. J'enseignerai aux hommes iniques vos voies, et les impies se convertiront à vous.
13. Délivez-moi d'un sang versé, ô Dieu, Dieu de mon salut: et ma langue publiera avec joie votre justice.
14. Seigneur, vous ouvrirez mes lèvres, et ma bouche annoncera votre louange.
15. Parce que si vous aviez voulu un sacrifice, je vous l'aurais offert certainement; mais des holocaustes ne vous seront point agréables.
16. Le sacrifice que Dieu désire est un esprit brisé de douleur: vous ne dédaignez pas, ô Dieu, un cœur contrit et humilié.
17. Dans votre bonne volonté, Seigneur, traitez bénignement Sion; et que les murs de Jérusalem soient bâtis.
18. Alors vous agréerez un sacrifice de justice, des oblations et des holocaustes; alors on mettra sur votre autel des veaux.

QUELQUES ÉLÉMENTS POUR SE BIEN CONFESSER

À l'usage des fidèles

Agenouillé, le pénitent sollicite la bénédiction du ministre:

Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché.

Le ministre bénit le pénitent:



DOMINUS sit in corde tuo et in labiis tuis, ut rite confitearis omnia peccata tua. In nomine Patris, et Filii ✠ et Spiritus santi. Amen.

QUE LE SEIGNEUR soit dans votre cœur et sur vos lèvres afin que vous confessiez tous vos péchés. Au nom du Père, et du Fils ✠, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

S'il le souhaite, le pénitent peut réciter le *Confiteor* jusqu'au *mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa*.

Là, le pénitent commence sa confession.

Il est de coutume de préciser à quand remonte sa dernière confession. On précisera aussi si l'on s'est bien acquitté de sa dernière pénitence sacramentelle.

Pour les péchés mortels, il faut préciser l'espèce précise, le nombre (absolu ou relatif) et les circonstances aggravantes, ou susceptibles de changer l'espèce du péché.

On ne doit citer aucun nom en confession. Si l'on doit faire mention d'autres personnes, on ne le fera pas de façon nominale, mais seulement en précisant le lien relationnel que l'on entretient par rapport à elles («un voisin, un ami, un confrère, mon père, mon enfant...»).

Autant que possible, l'on doit garder en mémoire que le prêtre, au confessionnal, ne connaît plus rien, ni personne.

Seuls les péchés mortels *doivent* être confessés.

Les péchés véniels *peuvent* être confessés; l'Église laissant le pénitent libre d'exprimer ses faiblesses par une confession plus ou moins

exhaustive.

Les docteurs et les saints recommandent cependant fortement la confession des péchés véniels — si minimes soient-ils — comme étant une voie royale d'avancement dans la vie intérieure. En effet, la confession simple et sincère des péchés véniels, ou même des tentations (qui ne sont certes pas des péchés), est un puissant moyen pour incliner la volonté divine — Dieu réservant des grâces de choix aux âmes qui acceptent de s'humilier ainsi.

D'une manière générale, on tâchera de s'accuser de nos fautes simplement, sans ambages, sans chercher à se discriminer, sans les embrouiller dans un écheveau de détails inutiles visant à les dissimuler.

La confession doit être préparée à l'avance de sorte que, lorsque l'on entre dans le confessionnal, l'on sache déjà ce que l'on va dire, au moins dans les grandes lignes.

L'élément essentiel et absolument nécessaire pour une confession valide, est bien entendu la contrition de nos fautes. En préparant sa confession, il faudra exciter son âme à la douleur, au regret, en méditant sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ; sur les indicibles douleurs de la Très-Sainte Vierge Marie que lui ont causée la vue de son divin Fils en Croix.

On peut terminer sa confession par cette formule :

Et je confesse aussi tous mes autres péchés : ceux de ma vie passée, ceux que j'ai pu oublier, et je vous en demande pardon et absolution si vous m'en jugez digne.

Ou par la fin du Confiteor :

Ideo precor beátam Mariám semper Virgínam, beátum Michaélem Archángelum, beátum Joánnem Baptistam, sanctos Apóstolos Petrum et Paulum, omnes Sanctos, et te, pater, oráre pro me ad Dóminum Deum nostrum.

Le ministre exhorte le pénitent s'il le juge nécessaire, puis lui impose une pénitence.

Le pénitent répond :

Oui, mon père.

Le ministre est ainsi assuré que le pénitent a bien compris sa pénitence et qu'il s'engage en outre à s'en acquitter.

Le ministre indique au pénitent de réciter l'acte de contrition :

Mon Dieu, j'ai un très grand regret de Vous avoir offensé, parce que Vous êtes infiniment bon, infiniment aimable et que le péché Vous déplaît. Je prends la ferme résolution, avec le secours de Votre sainte grâce, de ne plus Vous offenser et de faire pénitence.

Le ministre confère l'absolution au pénitent :

Misereatur tui omnípotens Deus, et dimíssis peccátis tuis, perdúcat te ad vitam ætérnam.

Indulgentiam, absolutiónem et remissionem peccatórum tuórum tríbuat tibi omnípotens, et miséricors Dóminus. Amen

Dominus noster Jesus Christus te absolvat: et ego auctoritate ipsius te absolvo ab omni vínculo excommunicatiónis, [suspensiónis,] et interdícti, in quantum possum, et tu índiges.

Deinde ego te absolvo a peccatis tuis, in nomine Patris, et Filii, ✠ et Spiritus Sancti. Amen.

Passio Dómini nostri Jesu Christi, mérita beátæ Mariæ Virgínis, et ómnium Sanctórum, quidquid boni féceris, et mali sustinúeris, sint tibi in remissionem peccatórum, augméntum grátiae, et præmium vitæ ætérnæ. Amen.

℣. Vade in pace, peccata tua remissa sunt. ℞. Deo gratias.

Que le Dieu tout-puissant vous fasse miséricorde, qu'il vous pardonne vos péchés et vous conduise à la vie éternelle.

Que le Dieu tout-puissant et miséricordieux vous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de vos péchés.

Que Notre-Seigneur Jésus-Christ vous absolve; et moi, par son autorité, je vous délève de tout lien d'excommunication, [de suspense] et d'interdit, autant que je le peux et que vous en avez besoin.

Et moi je vous absous de vos péchés, au nom du Père, du Fils, ✠ et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Que la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les mérites de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints, tout ce que vous aurez fait de bon et supporté de pénible, vous soient appliqués pour la rémission des péchés, l'accroissement de la grâce et la récompense de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

℣. Allez en paix, vos péchés sont pardonnés. ℞. Merci, mon père.

On tâchera de s'acquitter aussi tôt que possible de sa pénitence. Le temps le plus approprié étant certainement avant le commencement du Très-Saint Sacrifice de la Messe.

Psaume 50 — Psaume de pénitence